

# Assemblée Générale Ordinaire de l'AICP- la Joliverie

## Mercredi 12 AVRIL 2023

### REPORTAGE

Le Président Jean ALLAIRE ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire régulièrement convoquée à 10h30. Les adhérents à jour de cotisation ont reçu la synthèse des différents rapports et résolutions.







# A l'ordre du jour :

- 1° L'adoption du PV de l'AGO 2022 est adopté à l'unanimité.
- 2° Le Rapport d'activité du Secrétaire Général Daniel THEBAULT,







#### A retenir:

Fin 2022 l'AICP avait 303 membres (274 actifs et 29 associés) contre 320 (289 + 31) en 2021. L'année 2022 a été marquée par 4 dossiers principaux :

1) La poursuite de la communication auprès de nos adhérents (sur le site aicp.fr, ou par des courriers ou documents comme l'envoi des bulletins de liaison, la réalisation du livre annuaire pour la FETE des 95 ans de l'AICP et de la plaquette sur l'histoire de notre aide au développement)

- 2) le travail avec la JOLIVERIE marqué par la présence de Marc PELON à nos travaux (il est de la 44°), et le nouveau Président de l'OGEC Joliverie, celle de Patrick BIZET Directeur Général du groupe Joliverie qui obtient et présente le label du Campus d'excellence (métiers du design)
- **3)** les liens avec LJT (La Jol'Toujours) et la participation des anciens AICP au challenge Eco Green Gas des 18-19 mai sur le circuit automobile de FAY de BRETAGNE
- 4) l'Aide au Développement pour le « Centre des Métiers la Joliverie de BOUDRY », au BURKINA FASO marquée par la venue de nos partenaires de l'AADPE du 14 au 18 septembre à Nantes lors d'AICP 95. Leur séjour a conduit à des visites techniques, à la signature d'une convention tripartite avec la Direction de la Joliverie, visant au démarrage de nouvelles formations, et à rendre le centre plus professionnel et lui assurer sa pérennité, renforcée par les parrainages de nos anciens.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

## 3° Le Rapport Financier du Trésorier Philippe COCHET







#### A retenir:

- a) Pour l'AICP le résultat brut 2022 est de − 5442.95 € (15 484.54 € de recettes contre 20 927.49 € de dépenses). Le Bilan fin 2022 se monte à 14 480.76 € (435.76 € pour l'aide humanitaire, 565.85 € pour la participation aux promos, 13 479.18 € pour le fonctionnement de l'amicale. Le BP (Budget Prévisionnel) 2023 prévoit 8 835 € de recettes et 16 050 € de dépenses.
- b) Pour l'Aide au Développement en 2022 le compte d'exploitation a un excédent de 281.88 € avec 31 106 € de recettes (14 486 € de dons reçus, 7 620 € de parrainages, 9 000 € d'aide des Papiers de l'Espoir- PdE) et 30 824.12 € de dépenses (25 364.12 € issus des dons, 2 460 € des parrainages et 3 000 € des Papiers de l'Espoir PdE). Le Bilan 2022 s'élève à 7 873.88 €. Le BP (Budget Prévisionnel) 2023 prévoit 24 500 € de recettes (dont 13 500 € de dons, 9 000 € des PdE et 2 000 € des parrainages) et 22 000 € de dépenses (bâtiment administratif pour 10 500 € + 2 000 € d'équipements et 9 500 € de fonctionnement).

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

c) Les règles financières 2023 : l'assemblée valide les aides aux réunions de promos ordinaires (10 € par participant pour un jour, 15 € pour 2 jours), aides majorées pour les réunions jubilaires des 50, 60, 65 ans de sortie à 15 € pour 1 jour, 25 € pour 2 jours. Les 70 ans seront traités à part.

**4°** Les cotisations 2023 : L'assemblée vote la baisse des cotisations des membres AICP de 36 à 33 € (avoir fiscal de 20 €), elle reconduit à 20 € celle des membres Associés (avoir fiscal 12 €).





**5°** Elections du tiers sortant. Sont élus à l'unanimité : François BLET 40°, Hubert BREGEON 38°, Paul GATEAU 46°, Jean Pierre MARCHAIS 45°, Daniel THEBAULT 41° ainsi que 2 nouveaux candidats : Dominique LEBER 46° et André REGNIER 43°.





## 6° Rapport Moral présenté par le Président Jean ALLAIRE.







#### A retenir:

Après les temps forts de 2022 (sortie du livre annuaire, venue de nos partenaires Burkinabés, FETE de l'AICP 95, le Président fixe le **CAP 2025** avec 2 activités l'une pour l'AICP, l'autre pour l'aide au développement avec pour **objectif le passage de témoin à la Jol Toujours (LJT). Il évoque les prévisions 2023 AICP** (la baisse naturelle des effectifs et des budgets, la communication avec 3 bulletins, la participation croisée aux

CA AICP/LIT et le cheminement commun, avec le rôle de Patrice MERHAND et Gilles BOISMARTEL de LIT dans ce passage progressif de relais.

**Pour l'Aide au Développement,** les finalités décidées lors de la venue de nos partenaires en septembre 2022 et la signature de la convention tripartite sont :

- de terminer les travaux (le bâtiment administratif en 2023, l'atelier mécanique 2 roues en 2024/25). Ces travaux sont financés par les dons AICP
- de professionnaliser et assurer le fonctionnement du **Centre des Métiers et sa pérennité en 3 ans** grâce aux parrainages (aide au fonctionnement pédagogique) et à l'aide des Papiers de l'Espoir (PdE) (fonctionnement administratif et gouvernance)
- d'assurer le suivi et le fléchage des engagements financiers de l'AICP par une commission ad hoc comprenant 5/6 membres AICP et 2 membres extérieurs (Guy MANCEAU des papiers de l'espoir et Marc DELAMOTTE ancien responsable d'ONG qui a travaillé en Afrique), ainsi que le suivi des activités du Centre (alphabétisation et élevage pris en charge par l'Etat, la couture, la boulangerie-pâtisserie, la menuiserie, en attendant la mécanique 2 roues)

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

L'AG se termine par les interventions de Chantal BONNOT, responsable de la Pastorale à la Joliverie qui a sollicité le témoignage d'anciens AICP et aidé le Centre des Métiers via l'opération Bol de Riz, suivie de celles de Marc PELON et Patrick BIZET sur la vie du groupe Joliverie.









Le Président clôt l'assemblée à 12H45.

Le Secrétaire Général

Le Président

Daniel THEBAULT

Jean ALLAIRE